



Conseil économique et social

Distr. générale
20 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-cinquième session

4-7 mars 2014

Point 4 m) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :
statistiques de l'environnement

Statistiques de l'environnement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Établi conformément au paragraphe 4 du chapitre V du rapport de la Commission de statistique sur sa quarante-quatrième session, le présent rapport fait le bilan des progrès accomplis dans l'application du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement depuis qu'il a été adopté par la Commission à la même session, et présente les perspectives pour 2014-2015. Il porte sur les principaux points inscrits dans le plan de mise en œuvre du Cadre, à savoir : la création du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement et l'établissement de son programme de travail, l'élaboration de méthodes et de supports de formation, les activités de formation et de renforcement des capacités, la communication et le réseautage. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

* E/CN.3/2014/1.



I. Introduction

1. À sa quarante-quatrième session, du 26 février au 1^{er} mars 2013, la Commission de statistique :

a) A salué le travail accompli par la Division de statistique et pris note du concours remarquable prêté par le Groupe d'experts chargé de la révision du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et par les pays et organismes qui ont participé à la révision du Cadre et aux consultations organisées à cette fin;

b) A observé que la révision du Cadre arrivait à point nommé car il était essentiel de disposer de statistiques de l'environnement de qualité pour réaliser des analyses qui permettraient d'adopter des politiques judicieuses et de prendre des décisions éclairées en faveur du développement durable;

c) A approuvé la version révisée du Cadre et considéré que cette dernière permettrait de consolider les programmes nationaux de statistiques de l'environnement et constituerait un outil très utile à la réalisation des objectifs de développement durable et à l'exécution du programme de développement pour l'après-2015;

d) A également approuvé la création du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement et son plan d'action, a noté que plusieurs pays souhaitent participer à ce groupe et a demandé que son mandat, lorsqu'il serait défini, soit assorti d'un calendrier et précise les modalités de communication de l'information;

e) A souligné qu'il fallait bien coordonner la mise en œuvre du Cadre révisé et celle du Schéma directeur du Système de comptabilité environnementale et économique;

f) A insisté sur le fait que la mise en œuvre du Cadre révisé nécessitait d'élaborer des directives détaillées et des supports de formation à partir des ressources existantes, en tenant compte des travaux sur les méthodes menés dans des branches connexes de la statistique;

g) A souligné qu'il était urgent de publier le texte révisé du Cadre dans les langues officielles de l'Organisation;

h) A insisté sur le fait que les pays qui commençaient à peine à élaborer leurs programmes de statistiques de l'environnement avaient particulièrement besoin de bénéficier d'une assistance technique et de renforcer leurs capacités, et a donc engagé les organisations internationales à leur prêter leur concours (E/2013/24, chap. I.C, décision 44/105).

2. Le présent rapport dresse le bilan des progrès accomplis depuis l'adoption du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement. La section II.A fait le point sur la publication du Cadre et les sections II.B, II.C et II.D récapitulent respectivement la méthodologie, les activités de formation et de renforcement des capacités et les activités de communication menées en 2013. On trouvera dans la section II.E des informations sur la création du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement et dans la section III un résumé des perspectives pour 2014-2015.

II. Activités menées en 2013

A. État d'avancement de la publication du Cadre

3. Une fois que les commentaires reçus à l'issue de la consultation mondiale auront été pris en compte et que l'examen par les pairs sera terminé, le Cadre sera officiellement édité, traduit et imprimé à compter de janvier 2014. En attendant, une version préliminaire sera publiée dans un ouvrage non relié et mise en ligne. La version anglaise officielle du Cadre devrait sortir au deuxième semestre 2014. La Division de statistique s'efforcera de collaborer avec les commissions régionales, les pays et les organisations partenaires afin d'obtenir rapidement une traduction dans les cinq autres langues officielles de l'Organisation.

B. Méthodologie

4. À la suite de l'adoption du Cadre, on a commencé à mettre au point un outil d'auto-évaluation des statistiques de l'environnement à partir du modèle utilisé pour mettre à l'essai les ensembles de statistiques de base et de statistiques fondamentales de l'environnement. Cet outil a été utilisé de façon concluante lors d'ateliers de formation régionaux et nationaux et de la mise en œuvre de projets dans les pays. À présent, on le perfectionne en fonction des enseignements tirés de cette expérience, afin de le présenter, en mars 2014, au Groupe d'experts des statistiques de l'environnement, qui l'examinera et en débattrà.

5. La Division de statistique établit des correspondances, sous forme de tableaux, entre les ensembles de statistiques de l'environnement présentés dans le Cadre et la liste d'indicateurs utilisée par les organisations internationales et intergouvernementales et les institutions spécialisées, notamment l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), EUROSTAT et l'Agence européenne pour l'environnement. Elle dresse également des tableaux de correspondance pour les ensembles d'indicateurs environnementaux utilisés par les groupes de pays au niveau sous-régional, comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC).

6. On a analysé les correspondances entre les ensembles de statistiques de base et de statistiques fondamentales de l'environnement du Cadre, le Questionnaire conjoint OCDE/Eurostat sur l'état de l'environnement et le Questionnaire sur les statistiques de l'environnement de la Division de statistique et du Programme des Nations Unies pour l'environnement dans le domaine des déchets et des ressources en eau. Cette analyse a été étendue aux statistiques et indicateurs utilisés par les accords multilatéraux sur l'environnement pour rendre compte de leurs résultats, à commencer par ceux qui sont prévus par la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination¹.

7. Avant de commencer à élaborer des directives se rapportant à l'ensemble de statistiques fondamentales de l'environnement¹, on a conçu des modèles et choisi des exemples à insérer dans les fiches méthodologiques. Un tableau récapitulatif les

¹ Nations Unie, *Recueil des Traités*, vol. 1673, n° 28911.

sujets statistiques et les thèmes relatifs à l'environnement répertoriés dans le Cadre a été élaboré afin de déterminer les domaines sur lesquels devront porter les directives. Un inventaire des méthodes existantes est en cours; ses résultats seront présentés en mars 2014 au Groupe d'experts des statistiques de l'environnement afin qu'il en débatten.

C. Formation et renforcement des capacités

8. Dans le contexte de la mise en œuvre du Cadre, un atelier de formation destiné aux pays arabes a été organisé à Amman, en collaboration avec l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), et une réunion d'experts a été organisée conjointement avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Des ateliers nationaux se sont tenus en Colombie et aux Philippines, auxquels ont collaboré les bureaux de statistique nationaux et participé des intervenants de ces pays. D'autres ateliers nationaux ont été ou sont organisés au Bangladesh, aux Émirats arabes unis et au Nigéria par les bureaux de statistique nationaux ou les organismes chargés de l'environnement. Le Cadre a été utilisé à plusieurs reprises, lors de l'examen de programmes nationaux de statistiques de l'environnement ou de listes nationales d'indicateurs de l'environnement.

D. Communication

9. Une brochure décrivant le Cadre et son utilisation a été rédigée dans les six langues officielles de l'ONU et distribuée aux bureaux de statistique nationaux. Elle a également été largement diffusée à l'occasion de conférences, séminaires et réunions organisés à l'échelle internationale, régionale, sous-régionale et nationale. Des fonctionnaires de la Division de statistique et des experts internationaux et nationaux ont présenté le Cadre dans diverses enceintes tout au long de l'année 2013.

E. Groupe d'experts des statistiques de l'environnement

10. Le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement, créé pour aider la Division de statistique à faire appliquer la version révisée du Cadre dans les pays, notamment en élaborant des directives, sera formé en décembre 2013. Il sera constitué de membres du Groupe d'experts chargé de la révision du Cadre et de personnes ayant souhaité participer aux travaux sur les statistiques de l'environnement. Son mandat et son programme de travail sont en cours d'élaboration; ses membres en débattront en janvier 2014. Sa première réunion se tiendra à New York, du 26 au 28 mars 2014.

III. Perspectives pour 2014-2015

11. En 2014-2015, les travaux sur l'application du Cadre s'articuleront autour des axes suivants :

- a) Conclusion de l'inventaire et de l'analyse des méthodes existantes;

b) Élaboration, à partir de ces ressources et compte tenu des travaux sur les méthodes menés dans ce domaine, de directives détaillées indiquant la marche à suivre pour constituer l'ensemble de statistiques fondamentales de l'environnement;

c) Conclusion et publication des résultats de l'analyse des correspondances entre les ensembles de statistiques fondamentales et de statistiques de base du Cadre et la liste d'indicateurs utilisés communément par les organisations internationales, intergouvernementales, régionales et sous-régionales, qui rendra notamment compte de la façon dont ces indicateurs peuvent être obtenus à partir des ensembles de statistiques du Cadre;

d) Révision et achèvement de l'outil d'auto-évaluation et des supports de formation destinés à faciliter l'application du Cadre au niveau national;

e) Élaboration et mise en œuvre d'un programme coordonné financé par diverses sources et destiné à répondre aux besoins de formation et de renforcement des capacités qu'auront les pays lorsqu'ils appliqueront le Cadre.

Ces activités seront menées en étroite collaboration avec le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement.

IV. Action requise de la part de la Commission de statistique

12. La Commission de statistique est invitée à prendre acte du présent rapport.
